



**SAINT-JEAN
DE BRAYE**

VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE

**21349 habitants
Membre d'Orléans Métropole**

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

**UN GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
CONDUCTEUR CYNOPHILE H/F
A TEMPS COMPLET**

Placé(e) sous l'autorité du Maire, du Directeur Général des Services et du chef de service de la Police Municipale, vous veillez au maintien de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publique en tant qu'agent de police municipale.

Vous assurez sur le domaine public :

- la sécurisation des équipes intervenantes avec votre binôme canin,
- la police de la circulation, et faites respecter les règles du code de la route,
- la surveillance du stationnement (zone bleue, épave, stationnement prolongé de plus de 7 jours),
- un partenariat avec les institutions chargées de la prévention et de la sécurité publique, en participant à des actions communes de sécurisation,
- les rondes et patrouilles afin de participer à la lutte contre la délinquance et assurer la tranquillité et la protection des biens et des personnes,
- des missions de prévention et de sécurité routière dans les structures scolaires,
- une surveillance du territoire en patrouille véhiculée, afin d'interpeller les auteurs de contravention, crime ou délit,
- le travail en coordination avec les autres services municipaux en général et plus particulièrement avec les acteurs du CLSPD et de prévention des risques majeurs,
- les tâches administratives liées au fonctionnement du service de police municipale,
- la sécurisation des manifestations.

Plus particulièrement

- vous exécutez, dans les conditions fixées par l'ensemble des textes législatifs et réglementaires, sous l'autorité du Maire et de l'adjoint délégué, les missions relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité et de la tranquillité publique,
- vous assurez l'exécution des arrêtés du Maire, et constatez par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés ainsi qu'aux autres dispositions législatives et réglementaires pour lesquelles compétences sont données à la police municipale,
- vous interpellez les auteurs de crime ou délit aux fins de remise à Monsieur l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent,
- vous rendez compte sans délais à la hiérarchie de tout fait par les moyens adaptés (verbalement, compte rendu, main courante, rapport, procès-verbal),
- vous assurez la protection de vos coéquipiers,
- vous assurez le bon entretien des véhicules et des matériels mis à disposition et la bonne tenue des carnets de bord des véhicules du service que vous utilisez,
- vous respectez le règlement intérieur du service de la police municipale,
- vous concourez aux recherches judiciaires,
- vous appliquez la bonne exécution des consignes et des missions qui vous sont confiées par votre hiérarchie.

Remarques

Les patrouilles sont de tout type : véhiculé, VTT, pédestre et en transport en commun dans le cadre de la recherche du développement de la proximité avec la population et les services partenaires de la Police Municipale.

Horaires de travail

- 36 heures hebdomadaires, amplitude horaire de service 07h30 à 04h00,
- travail de nuit les vendredis et samedis par roulement,
- travail le samedi par roulement,
- astreinte hebdomadaire mensuelle,
- travail le dimanche et les jours fériés lors des manifestations et des cérémonies.

Profil et qualités requises

- **Être titulaire de la Fonction publique territoriale ou être lauréat du concours de Gardien Brigadier de Police Municipale (obligatoire)**
- connaissances judiciaires, législatives, informatiques et techniques,
- disponibilité en fonction des obligations du service,
- rigueur,
- bonne présentation,
- bonne condition physique,
- sens de la hiérarchie et du travail en équipements,
- diplomatie et bonne relation avec les usagers,
- respect des obligations de discrétion et de confidentialité,
- pratiques sportives souhaitées (boxe française, sport de combat).

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + astreintes et prime de fin d'année.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Pascal MARTIN, chef de service de Police Municipale au 02.38.52.40.22 ou Sémécha LAAROUSSI, directrice ressources au 02.38.52.40.65.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae avant le **15 novembre 2020** à :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourceshumaines@ville-saintjeandebraye.fr